

0.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240326-323663-BF-1-1

Date de réception en préfecture le 4 avril 2024

Publié le 4 avril 2024

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 MARS 2024
SEANCE DU 26 MARS 2024**

Suite à la convocation en date du 13 mars 2024

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Julien GOKEL, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

OBJET : Budget primitif 2024 - Budget annexe Laboratoire départemental

Vu le rapport DFCG/2024/90

Vu l'avis en date du 18 mars 2024 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Le Conseil départemental a procédé à la discussion générale du budget primitif 2024 en deux temps, d'abord le mardi 26 mars 2024, puis le mercredi 27 mars 2024

AU TERME DE CETTE DISCUSSION BUDGETAIRE, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

DECIDE à la majorité:

- d'arrêter l'équilibre du budget annexe laboratoire départemental pour l'exercice 2024, selon les tableaux ci-dessous, la maquette officielle étant ci-annexée (annexe 1) :

Section	Type de mouvements	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Ordre	176 000,00	-
	Réel	2 958 547,00	3 134 547,00
Total Fonctionnement		3 134 547,00	3 134 547,00
Investissement	Ordre	5 000,00	181 000,00
	Réel	176 000,00	-
Total Investissement		181 000,00	181 000,00
Total Budget		3 315 547,00	3 315 547,00

- de confirmer, en vertu de l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales, la délégation donnée à la Commission Permanente du Conseil départemental de prendre toutes délibérations nécessaires à l'exécution du budget, notamment l'individualisation des crédits des autorisations d'engagement et des autorisations de programme votées ;
- de ne pas procéder à la neutralisation budgétaire pour les bâtiments publics (scolaires et administratifs) et des subventions d'investissement versées, conformément à la réglementation en vigueur ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes dispositions et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du budget ;
- d'arrêter le montant des autorisations d'engagement du budget annexe laboratoire public départemental selon le tableau ci-dessous et telles que détaillées dans l'annexe de la maquette budgétaire IV-C8 :

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BP 2024

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BP 2024	Montant Total
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT BS 2023	362 664,20
MODIFICATIONS AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	14 000,00
NOUVELLES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	0,00
SOUS-TOTAL	376 664,20
CLOTURE AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	0,00
TOTAL GENERAL AE EN COURS	376 664,20

- d'arrêter le montant des autorisations de programme du budget annexe laboratoire public départemental selon le tableau ci-dessous et telles que détaillées dans l'annexe de la maquette budgétaire IV-C7 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BP 2024

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BP 2024	Montant Total
AUTORISATIONS DE PROGRAMME BS 2023	1 605 027,88
MODIFICATIONS AUTORISATIONS DE PROGRAMME	130 000,00
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	0,00
SOUS-TOTAL	1 735 027,88
CLOTURE AUTORISATIONS DE PROGRAMME	0,00
TOTAL GENERAL AP EN COURS	1 735 027,88

(Sachant que les tableaux et l'annexe à la délibération sont libellées en euro)

Le quorum a été vérifié par appel nominatif le mardi 26 mars 2024 à 11 h 14 lors de l'engagement de la discussion sur le projet de budget primitif pour 2024.

69 Conseillers départementaux étaient alors présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame MARTIN (jusqu'alors représentée par Monsieur MANIER), ainsi que par Messieurs CADART, DIEUSAERT, JAMELIN (jusqu'alors représenté par Madame SCAVENNEC) et LEDOUX.

Le quorum a été de nouveau vérifié par appel nominatif le mercredi 27 mars 2024 à la reprise du débat budgétaire à 9 h 20.

54 Conseillers départementaux étaient alors présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Etaient alors représentés : Mesdames BECUE (pouvoir à Monsieur CHRISTOPHE), DECODTS (pouvoir à Madame BAILLEUL), DESCAMPS-MARQUILLY (pouvoir à Monsieur LEBLANC), FERNANDEZ (pouvoir à Madame CONSEIL), GREAUME (pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP), LETARD (pouvoir à Monsieur POIRET) et ZOUGGAGH (pouvoir à Monsieur PICK), ainsi que Messieurs ACHIBA (pouvoir à Madame CHAMPAULT), BERNARD (pouvoir à Madame MARTIN), BRICOUT (pouvoir à Madame BOISSEAUX), Olivier CAREMELLE (pouvoir à Monsieur DELANNOY), DEGALLAIX (pouvoir à Monsieur BELLEVAL), DIEUSAERT (pouvoir à Madame SANDRA), DULIEU (pouvoir à Madame LUCAS), HOUSSIN (pouvoir à Madame FAUCHILLE), PLOUY (pouvoir à Madame DELRUE) et SEGUIN (pouvoir à Madame VAN CAUWENBERGE).

Etaient absents excusés : Mesdames PARMENTIER-LECOCQ et SEELS, ainsi que Messieurs CAILLIERET et LEDOUX.

Etait absente : Madame BRIDOUX.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BECUE (jusqu'alors représentée par Monsieur CHRISTOPHE), CIETERS, FAHEM et TONNERRE-DESMET (porteuse du pouvoir de Monsieur LEDOUX), ainsi que par Messieurs ACHIBA (jusqu'alors représenté par Madame CHAMPAULT), CADART (porteur du pouvoir de Madame SEELS), MONNET (porteur du pouvoir de Madame PARMENTIER-LECOCQ) et VERFAILLIE.

Analyse du vote :

Vote intervenu le mercredi 27 mars à 11 h 31.

Au moment du vote, 62 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 18

Absents sans procuration : 2

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 80 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	0
Total des suffrages exprimés :	80
Majorité des suffrages exprimés :	41
Pour :	74 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames BAILLEUL, DECODTS et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de
l'Achat Public,

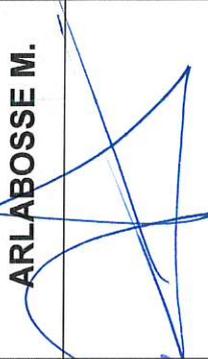
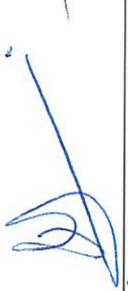
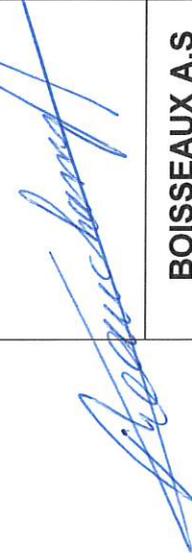
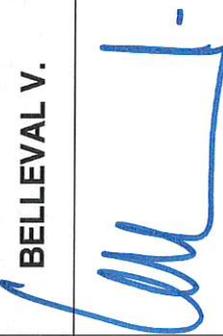
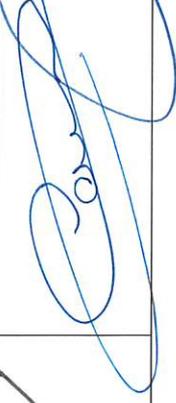
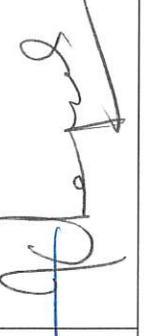
Eric LECAT

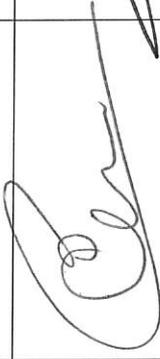
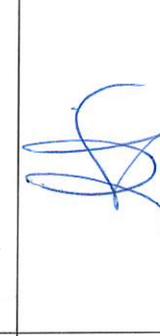
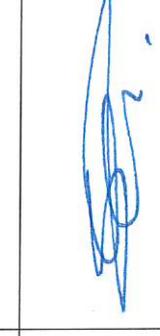
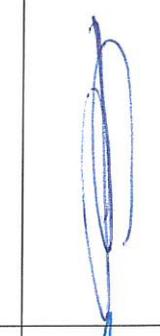
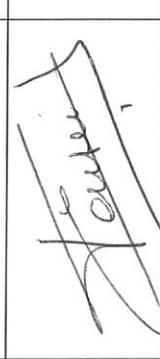
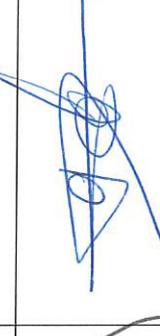
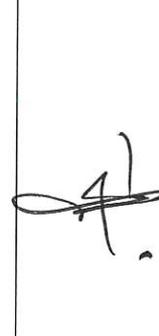
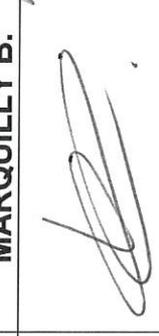
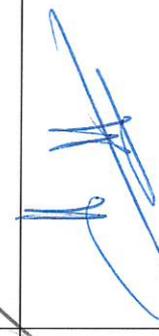
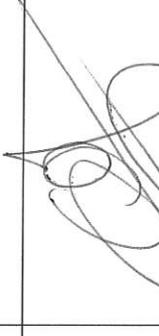
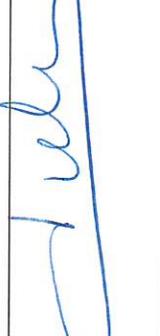
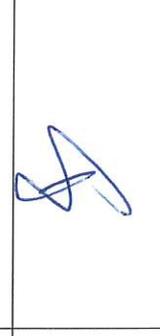
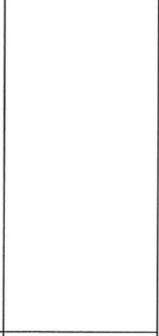
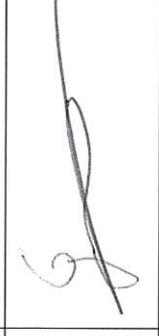
ARRÊTÉ - SIGNATURES

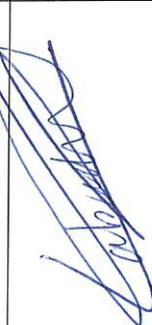
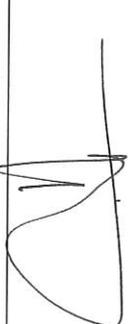
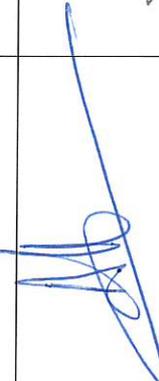
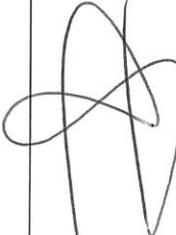
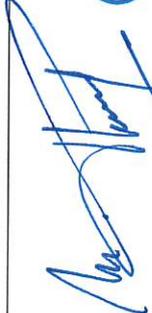
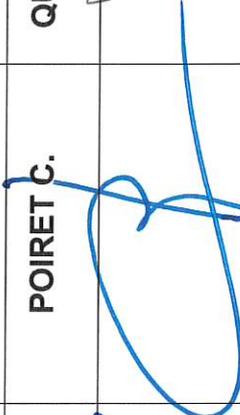
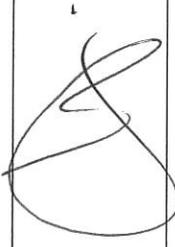
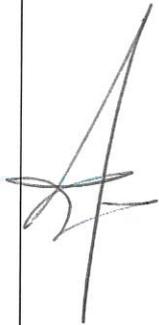
Présenté par le Président du Conseil Départemental

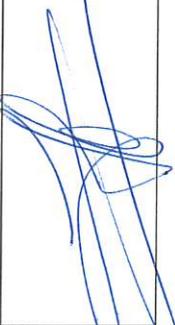
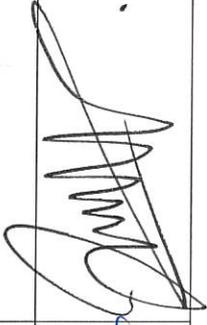
Délibéré par le Conseil Départemental

A Lille, le 26 mars 2024

ACHIBA S. 	ARLABOSSE M. 	BAILLEUL B. 	BARTHOLOMEUS G. 	BAUDOUX B. 
BEAUCHAMP C. 	BÉCUE D. 	BELLEVAL V. 	BERNARD P.M	BOCQUET S. 
BOISSEAUX A.S 	BRICOUT F.	BRIDOUX J. 	CADART F.X	CAILLIERET B. 
CAREMELLE O.	CAREMELLE Y. 	CATHELAIN L. 	CAUCHE R.	CHAMPAULT M. 

CHOAIN I.	CHRISTOPHE P.	CIETERS M.	CLERC S.	COEVOET B.
				
CONSEIL V.	DECODTS C.	DEGALLAIX L.	DELANNOY F.	DELRUE S.
				
DENYS A.	DEROEUX C.	DESCAMPS-MARQUILLY B.	DETAVERNIER J.L.	DEVOS C.
				
DIEUSAERT S.	DULIEU JC.	EVARD M.	FAHEM S.	FAUCHILLE L.
				
FERNANDEZ I	GOKEL J.	GRÉAUME M.	GUIZIOU M.	HIRAUX M.
				

HOUSSIN J.	JAMELIN S.	LABADENS S.	LEBLANC N.	LEDOUX V.
				
LEFEBVRE M.	LEPRETRE S.	LETARD V.	LUCAS M.	MANIER D.
				
MARTIN F.	MASSE E.	MIKOLAJCZAK A.	MONNET L.	PARMENTIER LECOCQ C.
				
PERIN L.	PICK M.A.	PLOUY M.	POIRET C.	QUATREBOEUF S. M.H.
				
RENAUD E.	RINGOT B.	ROUSSELLE M.P.	SANCHEZ C.	SANDRA M.
				

SCAVENNEC C.	SEELS F.	SEGUIN S.	SIEGLER N.	TONNERRE DESMET M.
				
VALOIS P.	VAN CAUWENBERGE A	VANPEENNE A.	VERFAILLIEJ.N.	WAYMEL P.
				
ZAWIEJA DENIZON I.	ZOUGGAGH K.			
				

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 26 mars 2024

OBJET : Budget primitif 2024 - Budget annexe Laboratoire départemental

Le budget primitif 2024 du budget annexe du Laboratoire départemental retrace les dépenses du Laboratoire départemental public qui prend en charge deux grands domaines d'activité :

- le secteur « santé animale » ;
- le secteur « hygiène alimentaire ».

Par rapport au budget primitif 2023, les crédits 2024 sont en augmentations : + 137 334,00 € (dont + 134 189,00 € sur les mouvements réels) :

	BP 2023	BP 2024	BP 2024/BP 2023
Fonctionnement			
Dépenses	3 000 358,00	3 134 547,00	134 189,00
Ordre	172 855,00	176 000,00	3 145,00
<i>dont virement entre sections</i>	-	-	-
Réel	2 827 503,00	2 958 547,00	131 044,00
Recettes	3 000 358,00	3 134 547,00	134 189,00
Ordre	-	-	-
Réel	3 000 358,00	3 134 547,00	134 189,00
<i>Dont subventions du Budget Principal</i>	600 000,00	500 000,00	-100 000,00
<i>Dont autres recettes de gestion et facturation d'analyses</i>	2 400 358,00	2 634 547,00	234 189,00
Investissement			
Dépenses	177 855,00	181 000,00	3 145,00
Ordre	5 000,00	5 000,00	-
Réel	172 855,00	176 000,00	3 145,00
Recettes	177 855,00	181 000,00	3 145,00
Ordre	177 855,00	181 000,00	3 145,00
<i>dont virement entre sections</i>	-	-	-
Réel	-	-	-
<i>dont excédents reportés</i>	-	-	-
Total Dépenses	3 178 213,00	3 315 547,00	137 334,00
Total Recettes	3 178 213,00	3 315 547,00	137 334,00

Les dépenses de fonctionnement sont affectées :

- aux dépenses de personnel (1,8 M€),
- à l'entretien et la gestion des bâtiments (0,07 M€),
- à la gestion courante du laboratoire (0,97 M€),
- à la dotation aux amortissements (0,17 M€ en mouvements d'ordre).

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation, en lien avec l'augmentation du nombre d'analyses (notamment du fait de l'impact du Brexit en hygiène alimentaire et des analyses à l'export en santé animale) et l'inflation touchant le prix des réactifs, des consommables et des fluides.

Ces dépenses sont couvertes par diverses recettes :

- le produit des facturations d'analyses (2,63 M€, en hausse de + 0,24 M€ du fait de l'augmentation du nombre d'analyses) :
- la subvention d'équilibre du budget principal (0,5 M€, en baisse de - 0,1 M€ par rapport au BP 2023) soit une diminution de 16,7% ;

Les dépenses réelles d'investissement (0,18 M€) sont affectées à des acquisitions de matériels et des travaux sur le laboratoire destiné à abriter les analyses en matière de grippe aviaire, pour lesquelles le laboratoire a demandé un nouvel agrément.

Elles sont financées par la dotation aux amortissements de la section de fonctionnement (mouvement d'ordre).

Les différentes inscriptions budgétaires entraînent la mise à jour des autorisations d'engagement et de programme.

Je propose au Conseil départemental :

- d'arrêter l'équilibre du budget annexe laboratoire départemental pour l'exercice 2024, selon les tableaux ci-dessous, la maquette officielle étant annexée au rapport (annexe 1) :

Section	Type de mouvements	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Ordre	176 000,00	-
	Réel	2 958 547,00	3 134 547,00
Total Fonctionnement		3 134 547,00	3 134 547,00
Investissement	Ordre	5 000,00	181 000,00
	Réel	176 000,00	-
Total Investissement		181 000,00	181 000,00
Total Budget		3 315 547,00	3 315 547,00

- de confirmer, en vertu de l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales, la délégation donnée à la Commission Permanente du Conseil départemental de prendre toutes délibérations nécessaires à l'exécution du budget, notamment l'individualisation des crédits des autorisations d'engagement et des autorisations de programme votées ;

- de ne pas procéder à la neutralisation budgétaire pour les bâtiments publics (scolaires et administratifs) et des subventions d'investissement versées, conformément à la réglementation en vigueur ;
- de m'autoriser à prendre toutes dispositions et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du budget ;
- d'arrêter le montant des autorisations d'engagement du budget annexe laboratoire public départemental selon le tableau ci-dessous et telles que détaillées dans l'annexe de la maquette budgétaire IV-C8 :

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BP 2024

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BP 2024	Montant Total
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT BS 2023	362 664,20
MODIFICATIONS AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	14 000,00
NOUVELLES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	0,00
SOUS-TOTAL	376 664,20
CLOTURE AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	0,00
TOTAL GENERAL AE EN COURS	376 664,20

- d'arrêter le montant des autorisations de programme du budget annexe laboratoire public départemental selon le tableau ci-dessous et telles que détaillées dans l'annexe de la maquette budgétaire IV-C7 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BP 2024

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BP 2024	Montant Total
AUTORISATIONS DE PROGRAMME BS 2023	1 605 027,88
MODIFICATIONS AUTORISATIONS DE PROGRAMME	130 000,00
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	0,00
SOUS-TOTAL	1 735 027,88
CLOTURE AUTORISATIONS DE PROGRAMME	0,00
TOTAL GENERAL AP EN COURS	1 735 027,88

Christian POIRET
Président du Département du Nord